



Vivre ensemble à Montambert!

Journal d'information de la commune – N°30 – Janvier 2023



Le mot du Maire

Montambertoises,
Montambertois,

En ce début d'année 2023, je vous offre, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé, pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont proches.



J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont malheureusement quittées en 2022 et celles qui souffrent.

L'année qui s'achève a été émaillée de graves crises et de nombreuses difficultés : guerre en Ukraine, explosion des prix de l'énergie, augmentation du coût des matières premières, sans oublier l'épidémie de Covid-19, toujours bien présente.

Nous devons rester solidaires et vigilants car ses crises ont augmenté l'anxiété et le stress de nos concitoyens les plus fragiles.

A Montambert, cette année 2022 a vu l'arrivée de 11 nouveaux résidents permanents, soit 5 familles qui sont venues s'installer et que nous sommes heureux d'accueillir. Les projets et nouvelles activités qui se développent sur la commune et au-delà, comme vous pourrez le découvrir dans ce bulletin municipal, prouvent que les territoires ruraux

sont dynamiques, attractifs et que nous devons rester optimistes pour l'avenir.

L'arrivée de la fibre optique, un atout majeur pour la redynamisation de nos zones rurales, est devenue une réalité.

Aujourd'hui la quasi-totalité des foyers montambertois peut bénéficier d'un accès au très haut débit grâce aux travaux réalisés par XP Fibre (filiale de SFR) avec le soutien de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan.

J'en profite pour rappeler que la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République Numérique dispose que :

« Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public ».

Au cours de l'année écoulée, la commune a engagé divers travaux sur la voirie, route du chêne du Tiers, au cimetière, avec la réfection du mur Nord, autour de l'église avec l'élagage du tilleul centenaire et le changement des abat-sons, côté ouest du clocher ; sans oublier la création de notre nouveau site internet www.montambert.fr. Vous retrouverez plus d'informations sur ces actions en parcourant les pages qui suivent.

Pour l'année 2023, le projet principal sera le réaménagement de notre gîte communal avec la création d'une chambre et d'une salle d'eau dans les combles, ainsi qu'une buanderie dans le garage.

Des travaux d'entretien de la voirie seront poursuivis et pour limiter l'augmentation des factures d'électricité, après avoir diminué le nombre d'heures d'allumage de l'éclairage public, nous envisageons une rénovation du parc de luminaires et de l'illumination de l'église.

Je voudrais enfin terminer ces lignes en remerciant chaleureusement :

- les associations et l'ensemble des bénévoles, qui malgré le contexte se sont mobilisés et ont fait le maximum pour redémarrer leurs activités,
- les conseillers municipaux, sans oublier leurs conjoints et familles, qui, par leur présence et leur travail, oeuvrent sans relâche au sein de la commune,
- les agents communaux pour leur implication et leur dévouement pour faire en sorte que Montambert soit une commune agréable à vivre.

Faisons de 2023, une année de renouveau et d'unité, dont nous savourerons les meilleurs moments ensemble.



Je vous souhaite une très belle année 2023 !

Marie Christine ROY

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Montambertois :

Dylan RENARD et Blandine RIGOLET au 13, route du Chêne du Tiers

M. ROY Alexis et sa compagne au n°13 route de Fours

M. et Mme CLOOSTERMAN Franc et Théa au 2, chemin des Bouts d'Embruns



M. et Mme WEIJLAND Johannes au 8, route du chêne du Tiers



Mairie

7 allée des Marronniers,
58250 MONTAMBERT

Téléphone :
03 86 50 32 15

Adresse mail :
mairie-montambert@wanadoo.fr

Site internet :
www.montambert.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
le lundi de 14h à 17h,
le mercredi de 10h à 12h
et le jeudi de 14h à 17h.



Mme Virginie GAZZOLA et ses enfants Erine et Nolan au 15, route de Fours

Site web de la commune

Suite à la cessation d'activité de l'hébergeur de notre site internet, la commune a été contrainte de se doter d'un nouveau site. La conception a été confiée à Centre France qui proposait une solution adaptée aux nouvelles réglementations et aux nouveaux outils numériques, avec un affichage optimal sur mobiles et tablettes. Ce site est modulable et évolutif dans le temps.

Vous retrouverez sur www.montambert.fr toutes les actualités concernant la commune avec la possibilité d'effectuer des démarches en ligne.

N'hésitez pas à le visiter !

A cette occasion, la commune a actualisé son logo qui intègre désormais les symboles remarquables de la commune (Eglise, Chêne du Tiers...)



Cette opération s'élève à 4280.40 € TTC dont 1167 € financés avec l'aide du Fonds Transformation numérique des territoires dans le cadre du plan France Relance, soit un coût réel de 3113.40 € à la charge de la commune.

Projets 2023

Aménagement et agrandissement du gîte communal

L'année 2022 a été consacrée à la mise en place des formalités et à la recherche des subventions pour aider au financement des travaux.

Le Conseil municipal a retenu le projet d'aménagement des combles proposé par l'architecte, Mme Nicole Raymond Kneiper avec la création d'une chambre et d'une salle de bain à l'étage, ainsi qu'une buanderie dans le garage.

Une étude thermique a été réalisée par la SARL BET Sequoia de Moulins. Un diagnostic pour vérifier la capacité portante du plancher séparant les 2 niveaux a été effectué par la SARL Chevrier Ingénierie d'Yzeure.

La consultation des entreprises en procédure adaptée est en cours jusqu'au 17 janvier 2023.

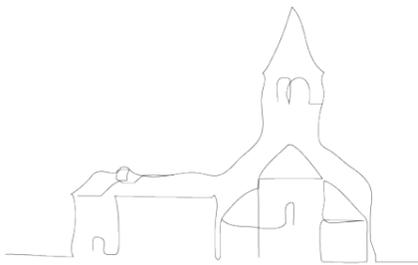
Pour ne pas fermer le gîte durant la période estivale, il est convenu que les travaux démarrent en septembre 2023.

Le projet est actuellement estimé à 133 548 € HT. Des subventions sont demandées auprès de l'Etat (DETR), de la Région Bourgogne France Comté, du Département de la Nièvre dans le cadre du projet de territoire et de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan.

Budget voté sans hausse de taxes à Montambert

Les comptes de gestion et administratif 2021 adoptés à l'unanimité avec un excédent de fonctionnement de 24 300.08 € et un excédent d'investissement de 66 679.37 € ont été votés à l'unanimité en avril 2022. Conformément à la loi de finances, une augmentation de 3 % s'est appliquée sur les bases d'imposition, c'est pourquoi le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter les taux 2022 qui sont donc restés identiques à ceux de l'an passé soit 31.61 % pour le Foncier Non Bâti et 32.77 % pour le Foncier Bâti.

Le budget communal 2022 s'est équilibré à 313 450.25 € en fonctionnement et à 215 785 € en investissement. Concernant les subventions, une aide exceptionnelle de 500 € a été votée, à l'unanimité, en faveur des actions pour les réfugiés ukrainiens, les conseillers ne pouvant rester indifférents face au drame vécu par ce peuple.



Travaux 2022

Cimetière réfection du mur



L'entretien du cimetière communal reste une priorité des élus. Le mur nord du cimetière qui était très endommagé a fait l'objet de notre attention en 2022.

L'entreprise de maçonnerie TMD de Bourbon Lancy fut choisie pour démolir le mur délabré et reconstruire un mur de 47 mètres de long en panneaux préfabriqués.

Le coût des travaux s'élève à 10 713.60€ TTC. Une subvention de 6 478€, composée des DCE 2020 et 2021, est venue aider au financement.



Élagage fort du tilleul



Avec ses 18 mètres de haut et un tour de taille de plus de 4m50, cet arbre remarquable recensé dans le patrimoine du Nivernais ombrageait le toit de l'église.

Les tuiles verdissaient, de la mousse s'installait. Il a donc été décidé d'élaguer celui-ci afin d'éviter que la toiture de l'église ne se salisse trop vite et se dégrade.

Cette intervention, effectuée par les pépinières Vincent de Gannay sur Loire, s'est déroulée début février et cela a redonné un coup de peps à ce centenaire, probablement gardien de nombreux moments de joie et de peine.

Le Coût total des travaux s'élève à 1886.40€ TTC



Travaux de voirie

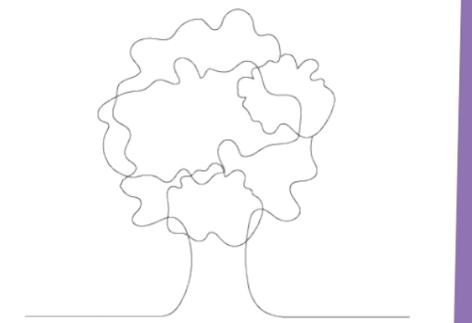
Cette année, les travaux de voirie ont concerné une partie de la Route du Chêne du Tiers.

Un Reprofilage et une pose de bi-couches sur 350 m linéaire ont été effectués pour un montant total de 9805 € TTC.

Une entrée de champ nécessitait un busage pour l'écoulement des eaux de pluie.

Celui-ci a été réalisé par M. Bernard Gautheron.

L'année prochaine, les travaux s'effectueront dans la continuité de cette voie, en direction de la route de la Nocle.



Sommaire

Mot du Maire/Nouveaux arrivants	1
Site web/ Budget/Projets 2023	
Etat civil 2022.....	2
Travaux 2022	3
Nos abeilles/ Visite de la sénatrice	4
Représentation de la tournée d'alimentation culturelle/Illuminations/ Les Amis de Montambert	5
Comité des fêtes/ Feu des brandons	
Auberge des étangs/ Remerciements à M & Mme COLLETTE/ Commémorations/ Nouvelles activités	6
Recensement population 2023	7
Jeunes sportifs méritants/ Evénements à venir/ Calendrier des manifestations 2023.....	8

Etat Civil 2022

Mariage

Nous adressons toutes nos félicitations et vœux de bonheur à Marie PAUWELS et Quentin GIRARD qui se sont mariés dans notre commune le 16 juillet 2022.



Baptême républicain

La cérémonie de mariage fût suivie du baptême civil de leur fille Éline. La pratique du parrainage civil remonte à la Révolution française. C'est un décret du 20 prairial an II (8 juin 1874) qui l'a institué.

Ce baptême constitue un usage à travers lequel le parrain et la marraine font adhérer l'enfant, de manière symbolique, aux valeurs républicaines.

Décès

Nous exprimons notre sympathie et partageons la peine des familles de :

- MATHÉ Jean décédé le 18 mars 2022
- MATHÉ Maurice décédé le 22 avril 2022
- RENAULT Micheline née ALEXANDRE décédée le 28 septembre 2022
- KUIPERS David décédé le 29 décembre 2022



Réfection des abat-son du clocher de l'Église

Suite à la tempête survenue le 21 février, deux abat-sons ont été dégradés sur le côté ouest du clocher.



La société Horloges Plaire de St Symphorien de Marmagne (71) a effectué les travaux de fourniture et pose d'abat-sons aux fenêtres du clocher pour un montant TTC de 2561.63€, entièrement pris en charge par l'assurance.



Nos abeilles

Cette année, nos abeilles communales ont été extrêmement productives avec trois récoltes de miel effectuées par l'apiculteur de Fours M. Patrick Meyer.

Le temps clément et doux connu lors de ce printemps a été bénéfique pour ces petites ouvrières, ce qui a permis de récolter respectivement 24 kg et 22 kg de miel, à un mois d'intervalle.

La troisième et dernière récolte a eu lieu en août avec 16 kg de miel soit un total de 62 kg pour l'année 2022.

Malheureusement, un essaimage* a eu lieu au sein de nos ruches à la fin de l'hiver.

M. Meyer a donc mis en place une "ruchette" pour essayer de capturer un nouvel essaim à compter du printemps, afin de remplacer l'ancien.



***Essaimage: Chez les insectes sociaux, abandon de la colonie surpeuplée par un groupe d'individus qui ensemble vont fonder une nouvelle société. Définition Larousse**

Une partie du miel a été vendue au profit des actions sociales de la commune lors de la brocante. Le reste a été offert avec les colis de Noël des aînés, ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

Soyons vigilants car les abeilles ont de nombreux prédateurs parmi lesquels : les frelons asiatiques. Apprenons à les reconnaître :

POUR LIMITER LA PROPAGATION DU FRELON ASIATIQUE ET SES IMPACTS SUR LES ABEILLES, LA BIODIVERSITÉ ET L'HUMAIN
Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un insecte invasif originaire d'Asie. Il a été signalé en France en 2004, dans le département du Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce s'est parfaitement habituée à notre climat et est arrivée pour la première fois en Bourgogne-Franche-Comté en 2008 à Pouilly-en-Auxois (21).

Comment le reconnaître ?

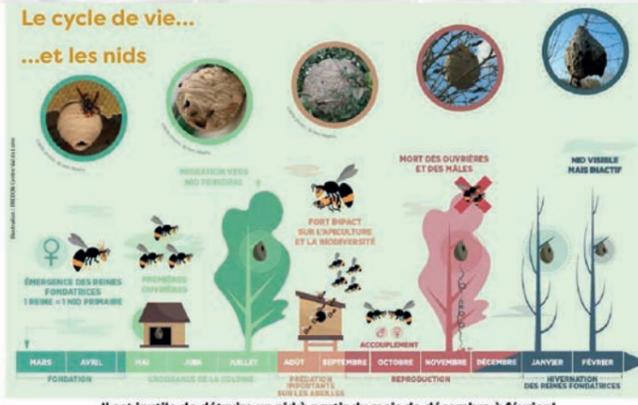
Ne pas confondre avec le frelon commun !

- 1,7 à 3 cm
- De couleur foncée - thorax noir - tête noire et face orangé - bout des pattes jaune - abdomen noir avec une large bande jaune orangé
- Vol rapide et agile
- Nid avec entrée latérale
- 2,5 à 3,5 cm
- De couleur foncée - thorax brun/roux - tête brune et face jaune - bout des pattes brun - abdomen jaune rayé de noir
- Vol lourd
- Nid avec entrée située à l'extrémité inférieure

Les impacts du frelon asiatique

Pour l'environnement
Le frelon asiatique est un prédateur d'insectes. Parmi ses proies, il s'attaque notamment aux abeilles. C'est un vrai fléau pour l'apiculture. En effet ces prélèvements et le stress engendré peuvent entraîner la disparition de colonies dans un rucher.

Pour l'Homme
Seul, il est peu agressif envers l'homme, mais il faut être vigilant à proximité d'un nid (moins de 10 cm) car les frelons peuvent attaquer en grand nombre. Comme tout hyménoptère (guêpes, frelons, abeilles, ...), la pique est douloureuse et peut entraîner une réaction allergique. Dans le cas d'une réaction prononcée, consultez un médecin en urgence.



Que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid occupé ?

Réalisez le signalement sur le site lefrelon.com. Cliquez sur l'adresse du site ou flashez le QR Code ci-contre

Envoyez un mail signalement@fredonbfc.fr, en indiquant le maximum d'information (contexte, géolocalisation, photos, ...)

Informez la mairie

ATTENTION, il est dangereux de détruire un nid de frelon soi-même ! Pour la destruction des nids habités, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée.

CONTACT
FREDON BFC
03 81 47 79 20
signalement@fredonbfc.fr
www.fredon.fr/bfc

Ce document a pu être réalisé grâce au soutien financier de la DREAL de Bourgogne Franche-Comté

Visite de la sénatrice M^{me} Nadia Sollogoub

Dans le cadre de ses visites du territoire, la sénatrice Nadia Sollogoub est venue à Montambert le 11 mai 2022. Elle a été accueillie par une partie de l'équipe municipale. Après une présentation de notre commune essentiellement agricole, avec son unique commerce l'auberge des étangs (bar-restaurant, dépôt de pain et de journaux), un logement, un gîte communal, une salle des fêtes et 3 associations qui animent le village : le comité des fêtes, les Amis de Montambert et le club Génération Mouvement (en commun avec Saint Hilaire Fontaine) ; la sénatrice s'est informée des différents dossiers locaux : le projet d'aménagement du gîte communal ; les travaux prévus au cimetière et sur l'église. Des projets qui

bénéficient d'aides financières. Les travaux de voirie qui, bien que gérés par la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, reste l'une des pré-occupations de la commune avec des coûts qui s'envolent. Ont également été évoqués, la problématique de la téléphonie mobile avec de nombreuses zones blanches sur la commune ou encore les travaux en cours liés à l'arrivée de la fibre. La conversation s'est poursuivie de façon plus informelle sur la situation internationale et en particulier sur la guerre en Ukraine ou encore sur l'évocation de la cérémonie commémorative organisée en 2018 à Montambert pour le centenaire de la fin de la guerre 14-18, à laquelle Madame la Sénatrice avait participé.



Représentation de la tournée d'alimentation culturelle



Jeudi 14 juillet à 18h30, le camion d'alimentation culturelle du Conseil Départemental de la Nièvre piloté par Rosemay et Sylvie s'est arrêté dans la cour de l'auberge pour sa 5ème livraison de la journée.

Au menu du spectacle-surprise, nous avons découvert les chansons consanguines du groupe « les Cousins Machin ». 4 musiciens (contrebasse, guitare, percussions et saxo) qui ne se

prennent pas au sérieux et interprètent des chansons originales et entraînant qui parlent d'un bébé qui chiale, d'héritage, de vols de poules, d'acné juvénile, de slip et du Morvan.

Un moment festif pour la cinquantaine de spectateurs venue assister à la représentation et qui ont également apprécié le verre de l'amitié bien frais offert par la municipalité et pour certains le repas préparé par l'auberge des étangs.

Cet unique passage de l'été fut une belle réussite. Nous espérons que l'aventure perdura et que nous reverrons la camion rouge et jaune se garer à nouveau dans la cour de l'auberge de Montambert l'été prochain.

Les amis de Montambert

Cette année, le bureau des Amis de Montambert, association remplaçant le centre communal d'action sociale, a été renouvelé comme suit:

Présidente: M^{me} Virginie Jeannot
Vice-président : M. Bruno Reveniaud
Trésorière : M^{me} Isabelle Chalumot
Secrétaire: M^{me} Anne-lise Bonnard



Plusieurs manifestations sont organisées par l'association afin de récolter des fonds pour offrir les cadeaux de Noël et un spectacle aux enfants de la commune, ainsi que les colis de Noël pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

La brocante du 14 août

La météo capricieuse de cette journée a démotivé un grand nombre d'exposants. Seule une trentaine étaient présents pour ce rendez-vous.

La vente des pots de miel a été, quant à elle, couronnée de succès car tous les pots furent vendus et ce avant même la fin de la matinée.

Une tombola a également été organisée et les vainqueurs ont pu repartir avec une rosette.

Théâtre de cercy la tour 16 avril



Concours de belote du 23 octobre

26 équipes ont participé à ce concours. Tous sont repartis avec des lots de viande. Les gagnants du 1er lot sont Philippe et Bernard.



Messe de la Saint Hubert le 4 novembre



L'incontournable messe de la Saint Hubert a eu lieu le vendredi 4 novembre après deux années blanches.

La messe a été célébrée en l'église de Montambert à 18h30. Celle-ci a été suivie de la bénédiction des chiens de chasse sur



Illuminations

C'est toujours avec beaucoup de goût et d'enthousiasme que l'agent communal, aidé de bénévoles et d'une partie de l'équipe municipale, installe les illuminations de Noël qui font la fierté de notre commune. Toutes les guirlandes étant désormais en leds, la consommation est raisonnable et permet d'offrir de la gaieté au moment des fêtes pour contrecarrer cette période morose.

Éclairage public

En raison de l'augmentation des prix de l'énergie, la Municipalité a décidé de réduire le temps d'allumage de l'éclairage public. Désormais, l'extinction est automatique à 21 heures sur l'ensemble de la commune.

Par ailleurs, une réflexion est menée pour éventuellement modifier la mise en lumière de l'église.



Ensuite le Père Noël est arrivé entouré de lutins, à bord d'un véhicule surprenant (un téléscopique) bien décoré.



Il a ensuite procédé à la distribution des jouets offerts par l'association Les Amis de Montambert et des chocolats offerts par le comité des fêtes aux 11 enfants âgés de 2 à 12 ans.

Le clown Patsy a effectué et offert des sculptures sur ballons pour chaque enfant présent sans limite d'âge.



La soirée s'est terminée autour d'un apéritif convivial préparé par l'auberge des étangs où chacun a pu échanger et faire connaissance.

Colis de Noël

Cette année, 33 personnes de plus de 65 ans ont reçu un colis composé de différents mets et friandises, préparé par «Le comptoir gourmand» de Moulins Engilbert avec, en plus, un pot de miel de nos abeilles.

Un spectacle avec le clown magicien Patsy a transporté les spectateurs dans l'univers de Bidule, une attachante marionnette. Plusieurs enfants ont participé de manière active à la représentation et sont devenus, le temps de la soirée, des assistants magiciens.

Comité des fêtes



Après deux années compliquées qui n'ont pas permis au comité de planifier et mettre en place les manifestations habituelles, plusieurs rendez-vous ont pu se tenir cette année, notamment la Marche du 15 mai, suivie d'un repas le midi. Environ 70 personnes ont enfilé leurs chaussures de randonnée pour suivre les sentiers et profiter d'une balade dans nos belles forêts.



S'en est suivie la soirée Tête de veau le samedi 1er octobre réunissant une soixantaine de personnes.

Enfin le repas de Noël offert à toutes les personnes de la commune âgées d'au moins 60 ans a eu lieu le 17 décembre.

17 personnes se sont réunies et ont profité d'un délicieux repas composé entre autres

d'un médaillon de foie gras, d'une croustade de noix de Saint Jacques et de pintade.

Un repas gastronomique très apprécié et un bon moment de convivialité.

Le méchoui qui habituellement a lieu en juillet n'a pu être proposé cette année par manque de bénévoles.

Le bénévolat est l'essence même faisant vivre nos associations au sein de notre commune.

Si vous êtes intéressé (e) pour œuvrer auprès du comité des fêtes ou des amis de Montambert, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie qui vous orientera vers les présidents de chacune de ces associations.

Feu des brandons



L'incontournable feu des brandons s'est déroulé le 4 mars dernier dans le champ derrière la mairie.

Cette tradition ancestrale dans nos campagnes permet de fêter la fin de l'hiver.

Des lampions ont été remis par la commune à chaque enfant présent et un verre de l'amitié a été offert par la municipalité.

Les sonneurs de trompes de chasse "les échos de Montambert" ont accompagné ce spectacle de lumière qui fut suivi d'un repas proposé par l'auberge des étangs.

Il faut savoir que la date est fixée en fonction du Carême, le vendredi suivant le Mardi-gras, donc le prochain rendez-vous aura lieu le vendredi 24 février 2023

Auberge des étangs

L'auberge des étangs, unique commerce de notre commune, tenue par Mme Nathalie Blanc, propose une restauration tous les midis du mardi au samedi et avec la possibilité de réserver pour les autres jours.

Différents repas à thème se déroulent tout au long de l'année, tels que la choucroute en février, le barbecue en juin, le fameux coq au vin en fin

d'année, sans oublier la tête de veau tous les premiers vendredis du mois.

D'autres services sont également proposés tels que le dépôt de pain, le journal, les plats à emporter ainsi que le cyber café.

Auberge des Étangs
13 Allée des Marronniers
58250 MONTAMBERT
Tél : 03 86 50 36 27

Commémorations des Armistices : 8 mai - 11 novembre

Au cours de ces journées nationales de commémoration, élus et habitants se réunissent à 11h30 devant le monument aux morts afin d'honorer et de perpétuer la mémoire de nos soldats morts pour la France.

Remerciements à M & M^{me} COLLETTE

René et Marinette ont œuvré de nombreuses années dans nos associations locales « Comité des Fêtes et Les Amis de Montambert ». René fut Président des Amis de Montambert de 2011 à 2022. Ils ont quitté Montambert en novembre dernier

et se sont installés de l'autre côté de la Loire sur la commune de Beaulon pour se rapprocher de leurs enfants. Nous les remercions pour leurs années de bénévolat et leur souhaitons de belles années à Beaulon.

Nouvelles activités

Fromagerie Sophie



Sophie JACQUIS, installée 2 Route de Tannay, présente son activité :

"Les chèvres viennent d'arriver. Après un an de travaux, 120 chèvres devraient mettre bas aux alentours du 15 février. Leur bon lait sera transformé en fromages frais ou affinés, aromatisés ou non, et quelques tomes seront testées. Un magasin vous accueillera à la ferme tous les jours de 10h à midi."

Maison Tricot Charcutier-Traiteur

Louis TRICOT, jeune Montambertois, artisan dynamique, a ouvert son commerce à Cercy-la-Tour en octobre dernier. Il vous

accueille avec le sourire et son grand professionnalisme. Il vous propose de la viande issue du terroir, de nombreux produits transformés par ses soins (galantine, saucisson, boudin, pâté en croûte...), ainsi qu'une large gamme de plats préparés.



Pattounes & Cie



Virginie GAZZOLA, qui exerçait à Cercy-la-Tour, a installé son activité à Montambert au 15 route de Fours. Elle présente ses missions :

"Je suis éducatrice comportementaliste canin depuis maintenant plus de 8 ans ; avec l'association Pattounes &

Cie, j'organise des séances individuelles, des cours collectifs, des ateliers de prévention morsure pour les enfants. Je travaille, à domicile, sur terrain, en ville ou en pleine nature. J'éduque les Maîtres, j'aide les chiens à retrouver l'harmonie dans leur foyer. Je suis également formatrice, agréée par la préfecture de la Nièvre pour délivrer le permis de détention pour chiens dits « mordeurs ».

Je suis par ailleurs, éleveuse de Berger Blanc Suisse. Le nom de mon élevage est "le Clos des Bois Blancs". Je suis praticienne en Fleurs de Bach.

J'ai plusieurs cordes à mon arc, je souhaite créer mon centre de formation professionnel d'éducateur expert en comportement canin en 2023 voire 2024.

Vous pouvez aussi me suivre à la radio sur FDL 100.4 où j'anime des chroniques « Ma Vie de Chien ». Je vous invite à faire un tour sur mon site www.pattounesetcie.fr

Recensement population 2023

Cette année, la commune de Montambert réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. Les logements et les habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
Le recensement de la population est gratuit !

Nathalie BLANC sera votre agent recenseur
Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Insee en partenariat avec votre commune

Comment ça se passe ?

Une lettre sera tout d'abord déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, l'agent recenseur, Nathalie Blanc, vous fournira une notice d'information, soit par dépôt dans votre boîte aux lettres, soit par remise en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Gardez précieusement ce document qui est dispensable pour vous faire recenser.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 30 janvier 2023

Contactez la commune : mairie-montambert@wanadoo.fr

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement de la population permet de savoir **combien de personnes vivent en France**

et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1• Déterminer la participation de l'État au budget des communes : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2• Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3• Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr

Historique de notre population

(Chiffres issus des archives de la Nièvre)

En 1820, le recensement mentionne séparément la population pour les communes de Montambert et Tannay-sur-Loire. Ainsi la population municipale était de 673 habitants (170 pour Tannay-sur-Loire et 503 pour Montambert).

Les communes fusionnent en 1827. Finalement nous étions précurseurs des «communes nouvelles», prônées de nos jours.

Ainsi, en 1831, la commune de Montambert-Tannay comptait 653 habitants.

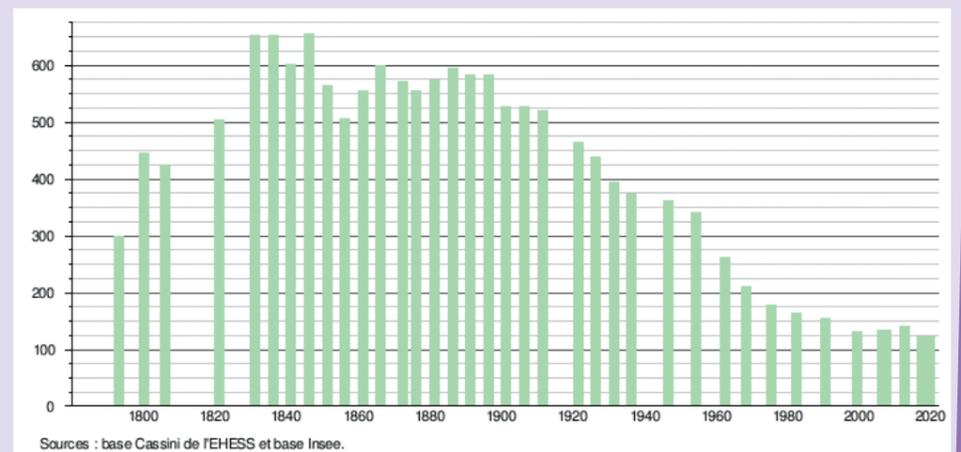
En 65 ans, la population diminue doucement et l'on dénombre 588 habitants en 1896.

Une nette baisse se produit en 5 ans et l'on passe alors à 536 habitants en 1901. L'érosion de notre population se poursuit ensuite progressivement. Nous comptons 468 habitants en 1921, 361 habitants en 1946,

261 en 1962, 164 habitants en 1982, 134 habitants en 2006. Entre-temps, en 1970, Montambert-Tannay devient Montambert.

Le dernier recensement de 2019, indique 122 habitants. La diminution est donc contenue ces dernières années.

Finalement, même si notre commune compte un petit nombre d'habitants, dans notre cœur, elle est une grande et belle commune.





Jeunes sportifs méritants

Nous souhaitons féliciter 2 jeunes sportifs de Montambert, adhérents au CAEV, Club Athlétique des Eaux Vives de Cercy-la-Tour qui entraîne de nombreux jeunes aux différentes disciplines de l'athlétisme et en particulier le saut à la perche.



Adèle Mathé, 14 ans, a remporté le concours dans la catégorie minime, en juillet 2022 en passant la barre à 3,24 m.

Et dernièrement, pour les 30 ans du CAEV, elle a réalisé sa 1^{ère} performance française en minime à la perche de Noël avec 3,46 m à Cercy-la-Tour.

Gabin, 17 ans, a pris la 2^{ème} place des championnats de France cadet à Nantes en février 2022 grâce à une barre franchie à 4.75m ; il a représenté la France aux championnats d'Europe à Jérusalem où il finira à la 13^{ème} place. Le 17 décembre dernier, pour la perche de Noël, Gabin a battu son record personnel en franchissant 5.05 mètres.



Evénements à venir

La Rescapoise

Le 14 mai prochain aura lieu au sein de notre commune la fameuse randonnée gourmande de la Rescapoise.

Cette marche organisée par les rescapés, association d'anciens footballeurs de Cercy la Tour, vous permettra de découvrir le patrimoine et les savoirs-faire locaux.

Des haltes gustatives sont prévues tout au long du parcours notamment dans les exploitations agricoles de Dominique Jeannot, Sébastien Mathé et Laurent Deneux, sans oublier une visite à la fromagerie Bauduron chez Magalie et Pierre Garnier.

Course cycliste

Le 25 mars prochain aura lieu la course cycliste « Prix de l'auberge des étangs », organisée par l'aurore sportive de Fours, avec le concours du comité des fêtes et de la municipalité.

MONTAMBERT Calendrier des manifestations 2023

MOIS	Lieu	Nom de la manifestation - Association - n° tel
FEVRIER		
SAMEDI 11	AUBERGE DES ETANGS	CHOUROUTE - Auberge des étangs à midi - 03.86.50.36.27
VENDREDI 24	LE BOURG + SALLE DES FÊTES	Fête des BRANDONS + Repas Omelette -Municipalité & Auberge des Etangs - 03.86.50.36.27
MARS		
DIMANCHE 12	SALLE DES FÊTES	CONCOURS DE BELOTE à 14h - Les Amis de Montambert -
SAMEDI 25	LE BOURG	COURSE CYCLISTE - Aurore Sportive de Fours & Auberge & Municipalité - 06.08.65.44.97
AVRIL		
SAMEDI 16	SALLE DES FÊTES	Dîner POULE AU RIZ - Comité des fêtes 03.86.50.36.27
MAI		
DIMANCHE 7	le BOURG + SALLE DES FÊTES	MARCHE départ groupé à 9h + REPAS à midi Comité des fêtes 03.86.50.36.27
LUNDI 08	LE BOURG	CEREMONIE DU 8 MAI 1945 à 11h30 - Municipalité & Auberge des Etangs 03.86.50.36.27
DIMANCHE 14	le BOURG + SALLE DES FÊTES	MARCHE GOURMANDE des rescapés
JUIN		
SAMEDI 24	AUBERGE DES ETANGS	Soirée BARBECUE - Auberge des étangs à 19h30 - 03.86.50.36.27
AOÛT		
DIMANCHE 06	LE BOURG	BROCANTE - Les Amis de Montambert + Repas midi Auberge 03.86.50.32.15 ou 03.86.50.36.27
OCTOBRE		
SAMEDI 7	SALLE DES FÊTES	Dîner TETE DE VEAU du Comité des fêtes 03.86.50.36.27
DIMANCHE 25	SALLE DES FÊTES	CONCOURS DE BELOTE à 14h - Les Amis de Montambert -
NOVEMBRE		
VENDREDI 3	EGLISE + SALLE DES FÊTES	MESSE DE SAINT HUBERT Les échos de Montambert + DINER Les Amis de Montambert
SAMEDI 11	LE BOURG	CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918 à 11h30- Municipalité + Auberge 03.86.50.36.27
SAMEDI 18	AUBERGE DES ETANGS	Soirée COQ AU VIN -Auberge des étangs à 19h30 - 03.86.50.36.27
DECEMBRE		
SAMEDI 17	SALLE DES FÊTES	Repas de Noël des anciens à midi - Comité des fêtes 03.86.50.36.27
MARDI 21	SALLE DES FÊTES	Fête de Noël des enfants - Les Amis de Montambert + Municipalité 03.86.50.32.15